

Image not found or type unknown



## travail au froid, quel sont mes droits

Par reuille, le 10/11/2008 à 18:10

je suis préparateur de commandes dans un entrepot de surgelés (-27) toute les 1 h 10 j'ai 18 minutes de pose, j'aimerais savoir si l'employeur peut me faire travailler 10 heures d'affilés comme il le prétant et j'aimerais savoir également peut-il me faire travailler 6 jours d'affilés.